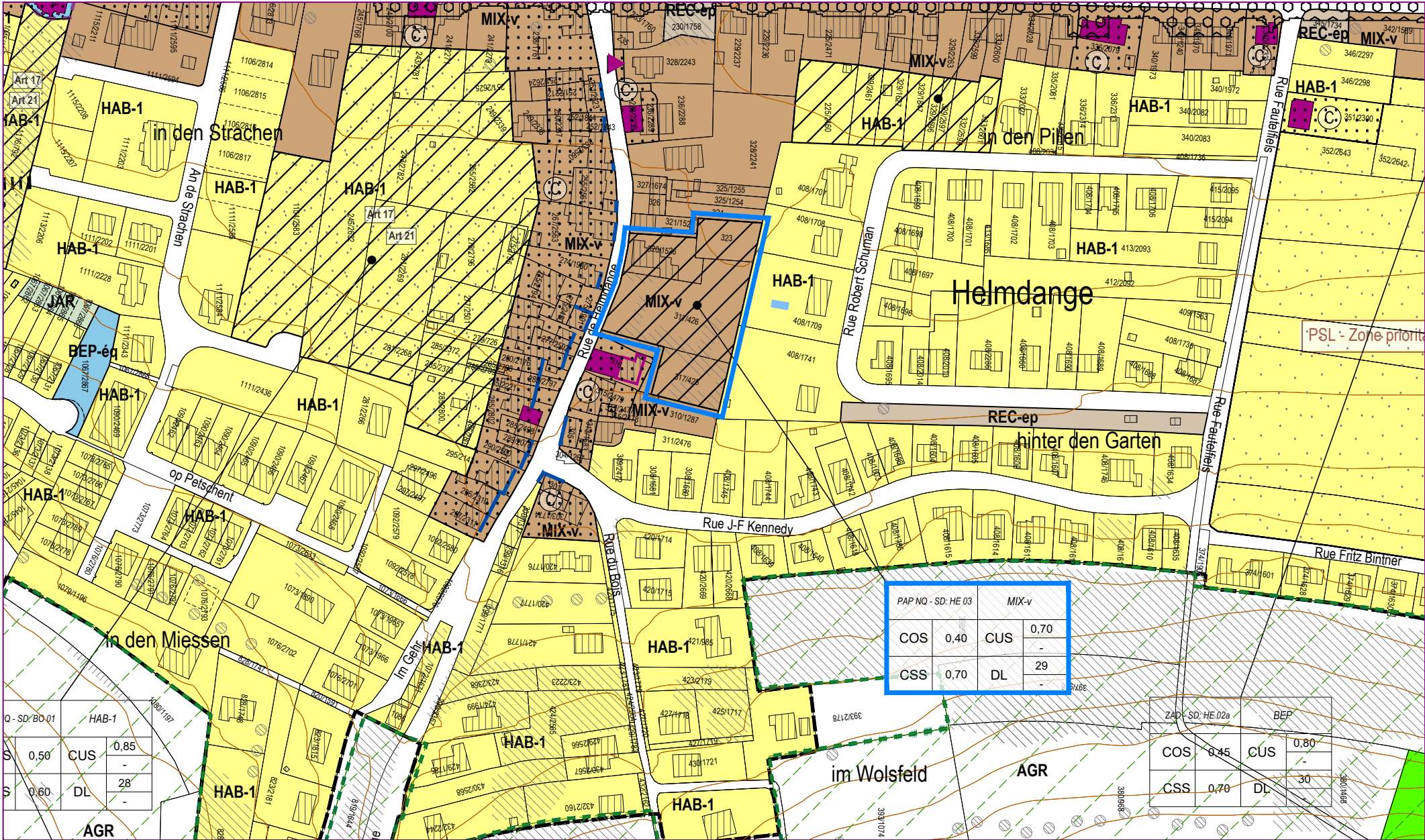




Modification ponctuelle

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

PAP NQ / ZAD - Référence du Schéma directeur

PAP NQ / ZAD - RM, SD	Dénomination de la ou des zones
COS max.	CUS max. (min.)
CSS max.	DL max. (min.)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Biotopes protégés (relevé non exhaustif)

Légende du PAG en vigueur

Délimitation de la zone verte

Délimitation du degré d'utilisation du sol

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1	Zone d'habitation 1	REC-ca	Zone de sport et de loisir - camping
HAB-2	Zone d'habitation 2	SPEC-sc	Zone spéciale d'activités économiques de service et de commerce
MIX-v	Zone mixte villageoise	GARE	Zone de gares ferroviaires et routières
BEP	Zone de bâtiments et d'équipements publics	JAR	Zone de jardins familiaux
BEP-éq	Zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements		
ECO-c1-A	Zone d'activités économiques communale type 1- Artisanales		
ECO-c1-A-St	Zone d'activités économiques communale type 1- Artisanales - Station-service		
REC-ep	Zone de sport et de loisir - espace public		
REC-hô	Zone de sport et de loisir - hôtel		

Zone verte

AGR	Zone agricole	VERD	Zone de verdure
FOR	Zone forestière (3)		

Zones superposées

PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur	Zone de servitude "couloir pour projets routiers ou ferroviaires"
Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"	Zone de servitude "couloir pour projets de mobilité douce"
Zone d'aménagement différé	Zone de servitude "couloir pour projets de canalisation pour eaux usées"
Zone de servitude "urbanisation"	Zone de servitude "couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales"
IP Servitude "urbanisation - intégration paysagère"	Secteur et éléments protégés d'intérêt de type "environnement construit - C"
IP-ab Servitude "urbanisation - aménagement anti-bruit"	Construction à conserver (4)
IP-j Servitude "urbanisation - intégration jardin"	Gabarit d'une construction existante à préserver (4)
EN Servitude "urbanisation - élément naturel"	Alignement d'une construction existante à préserver (4)
CE Servitude "urbanisation - cours d'eau"	Mur à conserver (4)
EL Servitude "urbanisation - entrée de localité"	Petit patrimoine à conserver (4)
	Secteur et élément protégés d'intérêt communal - "environnement naturel et paysage - N"
	Zone de bruit (5)

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives:

à l'aménagement du territoire	à la protection des sites et monuments nationaux
Plans directeurs sectoriels - PDS (15)	Immeubles et objets classés monuments nationaux (13)
PDS Logements (PSL): Zone prioritaire d'habitation	Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (13)
PDS Paysages (PSP): - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP) - Couverture verte (CV)	
à la protection de la nature et des ressources naturelles	
Zone protégée d'intérêt national - en procédure réglementaire et/ou à déclarer (6)	
Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 (7)	
Indications complémentaires (à titre indicatif)	Terrains avec des sites archéologiques majeurs, classés monument national, inscrits à l'inventaire supplémentaire, ou en cours de classement (12)
Biotopes protégés (relevé non exhaustif) (10)	Terrains avec des vestiges archéologiques connus (12)
Habitats d'espèces protégées (Art. 17) (relevé non exhaustif) (11)	
Sites de reproduction et aires de repos d'espèces intégralement protégées (Art. 21) (relevé non exhaustif) (11)	
Lignes ferroviaires (3)	Conduite électrique aérienne (3)
Circulation et stationnement	Ligne de gaz
Piste cyclable nationale	Collecteur existant (14)
Cimetière	Cours d'eau / Eaux stagnante (3)
Limite de la commune (3)	Courbes de niveaux (3)

(1) Administration du Cadastre et de la Topographie, Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2018
(2) Mise à jour, AC Lorentzweiler et Z+B, septembre 2019
(3) Base de Données Topo-Cartographique (BD-L-TC) - Administration du Cadastre et de la Topographie, 2015; les forêts ont été partiellement adaptées par Zeyen+Baumann
(4) Inventaire patrimoine bâti, Zeyen+Baumann, validé par le Service des sites et monuments nationaux, juin 2014 + CBE 04.02.2019
(5) MDDI - Environnement; Cartographie du Bruit, 2016 / Route principale et Rail (LDEIV)
(6) MDDI - Environnement, Administration de la Nature et des Forêts, Service de la conservation de la Nature 2017
(7) ZPIN à déclarer "Zones proposées par le 21ème Plan national pour la Protection de la nature (PNPN2) de 2017"
(8) MDDI - Environnement, Zones Natura 2000, 2015
(9) Mémorial A N° 188 du 21 avril 2022 Règlement grand-ducal du 30 mars 2022 déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les cours d'eau de l'Alzette et de la Wark

(9) Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Administration de la Gestion de l'Eau - 18.07.2017
(10) Loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17
(11) Cadastre des biotopes protégés, Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, 2019
(12) Innenkartierung der geschützten Biotope im Innen- und Ortsrandbereich der Gemeinde Lorentzweiler, Zeyen+Baumann, 2010
(13) Structures et surfaces soumises aux dispositions de l'article 17 et/ou de l'article 21 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
(14) Centre National de Recherche de l'Archéologie CNRA - 19.06.2014
(15) Service des sites et monuments nationaux (Mémorial B - no 35 du 19 mai 2009, update (05 décembre 2019) + CBE 04.02.2019
(16) Collecteur existant, Schroeder & Associés, 03.07.2019
(17) Règlement grand-ducal du 10 février 2021 rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « paysages »
(18) Règlement grand-ducal du 10 février 2021 rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « logement »

